

# ANNUAIRE SANTE

SAINT-PAUL DE VENCE



2020

PROFESSIONNELS DE LA SANTE – CENTRES MEDICAUX A  
PROXIMITE - PHARMACIES - DEFIBRILATEURS

# LES NUMEROS D'URGENCES

Pompiers

Urgences médicales

Appel d'urgence européen

Gendarmerie



## LES CENTRES MEDICAUX A PROXIMITE

### Hôpitaux

Centre Hospitalier La Fontone Antibes.....04 97 24 77 77

Fondation Lenval Nice.....04 92 03 03 92

### Cliniques

Urgences Pole Santé Saint-Jean Cagnes-sur-Mer.....04.92.13.53.33

Urgences Pôle Santé Saint-Jean Antibes.....04 92 91 80 00

### Centre Antipoison

Marseille..... 04.91.75.25.25

# LES PROFESSIONNELS DE LA SANTE

## Cabinets médicaux

Dr Sophie FEUILLADE.....	04.93.32.80.20
Dr Christophe JEAN.....	04.93.32.98.26
Dr Dominique LAFFORGUE.....	04.93.32.98.26
Dr Olivier LARCHER.....	04.93.32.70.32
Dr Julian SZEPETOWSKI.....	04.93.32.98.26

## Chirurgien-dentiste

Dr Magali DURAND.....	04.93.32.18.51
-----------------------	----------------

## Kinésithérapeutes

Laurent GIRARD.....	04.93.32.68.92
Aurélie MEDARD-CALLOT.....	04.93.58.30.83

## Ostéopathe

Marie GUIGLION.....	06.24.77.25.90
---------------------	----------------

## Infirmiers

G. MASCARIN.....	06.98.39.95.68
J.M.SANCHEZ.....	04.93.32.77.67
LA PORTE BLEUE.....	04.93.58.50.42
LA PETITE BASTIDE.....	04.93.32.72.00

## Diététicienne Nutritionniste

Stéphanie BONIFASSI.....	06.10.42.10.13
--------------------------	----------------

# LES PHARMACIES

## Pharmacie de Saint-Paul

Accueil.....04.93.32.80.78

Lundi – Vendredi : 8h30 - 12h30 et 14h30 - 19h30 et Samedi: 8h30 - 12h30 et 14h30 - 19h

## Pharmacie de garde

Appelez le 32 37

<http://www.3237.fr/>

# LES DEFIBRILATEURS

## Points de localisation dans le village



Entrée de l'auditorium,  
route des Serres



Musée d'Histoire Locale  
/ Chapelle Folon, Place  
de l'Eglise.



Police Municipale,  
rond-point Sainte-Claire  
derrière la Poste.



Porte sud

## Utilisation et fonctionnement

*« Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe... »  
(art. R6311.15 du Code de la santé publique).*

### Les 3 gestes à adopter



- Allumer l'appareil et suivre les instructions
- Poser les électrodes
- Appelez les secours (pendant que l'appareil effectue les analyses et décide seul de délivrer le choc)

Note : « L'appel aux services de secours se fait dans les 5 minutes suivant l'accident qui se déroule, dans 70 % des cas, devant témoin. Les pompiers ou les médecins du SAMU parviennent sur place entre 7 et 10 minutes après l'appel.